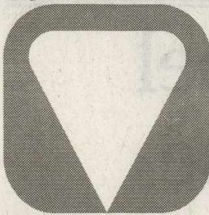




En hausse

TIME WARNER – Le succès du film *Harry Potter et les reliques de la mort* a permis au groupe américain d’afficher, au troisième trimestre, un chiffre d’affaires en hausse de 11 %, à 7,1 milliards de dollars (5,8 milliards d’euros), sa plus forte progression depuis quatre ans.



En baisse

AUTOMOBILE – Entre janvier et octobre, les ventes cumulées de voitures neuves en Espagne ont baissé de 19,7 % sur un an, à 681 205 unités, a annoncé, mercredi 2 novembre, l’Association nationale des fabricants d’automobiles, pour qui « un volume si bas ne s’est pas vu depuis 1993 ».

Les cours du jour

(03/11/11, 09 h 49)

EURO	1 euro	1,3809 dollar (achat)
OR	Once d’or	1743,00 dollars
PÉTOLE	Light sweet crude	91,43 dollars
TAUX D’INTÉRÊT	France	3,017 (à dix ans)
TAUX D’INTÉRÊT	Etats-Unis	1,895 (à dix ans)

LA CRISE DE LA ZONE EURO

Les heures de Georges Papandréou sont comptées

Le premier ministre socialiste a perdu sa majorité au Parlement à la veille du vote de confiance au gouvernement

Athènes
Correspondance

Le compte à rebours a commencé pour Georges Papandréou sont comptées. A peine rentré de Cannes où il a dû subir les exigences de Nicolas Sarkozy et de la chancelière allemande Angela Merkel, le premier ministre socialiste grec a dû affronter la fronde intérieure.

Selon la télévision grecque, M. Papandréou et le Pasok auraient désormais perdu leur majorité au Parlement, à la veille du vote de confiance au gouvernement. Les jours – voire les heures – du premier ministre sont comptés. « *Il est fini* », tranche la députée Pasok, Sophia Giannaka.

Aux abois, M. Papandréou a convoqué en urgence un conseil des ministres de crise, jeudi. Le groupe parlementaire socialiste a également décidé de se rencontrer ce jeudi, et les députés pourraient demander la démission de leur premier ministre.

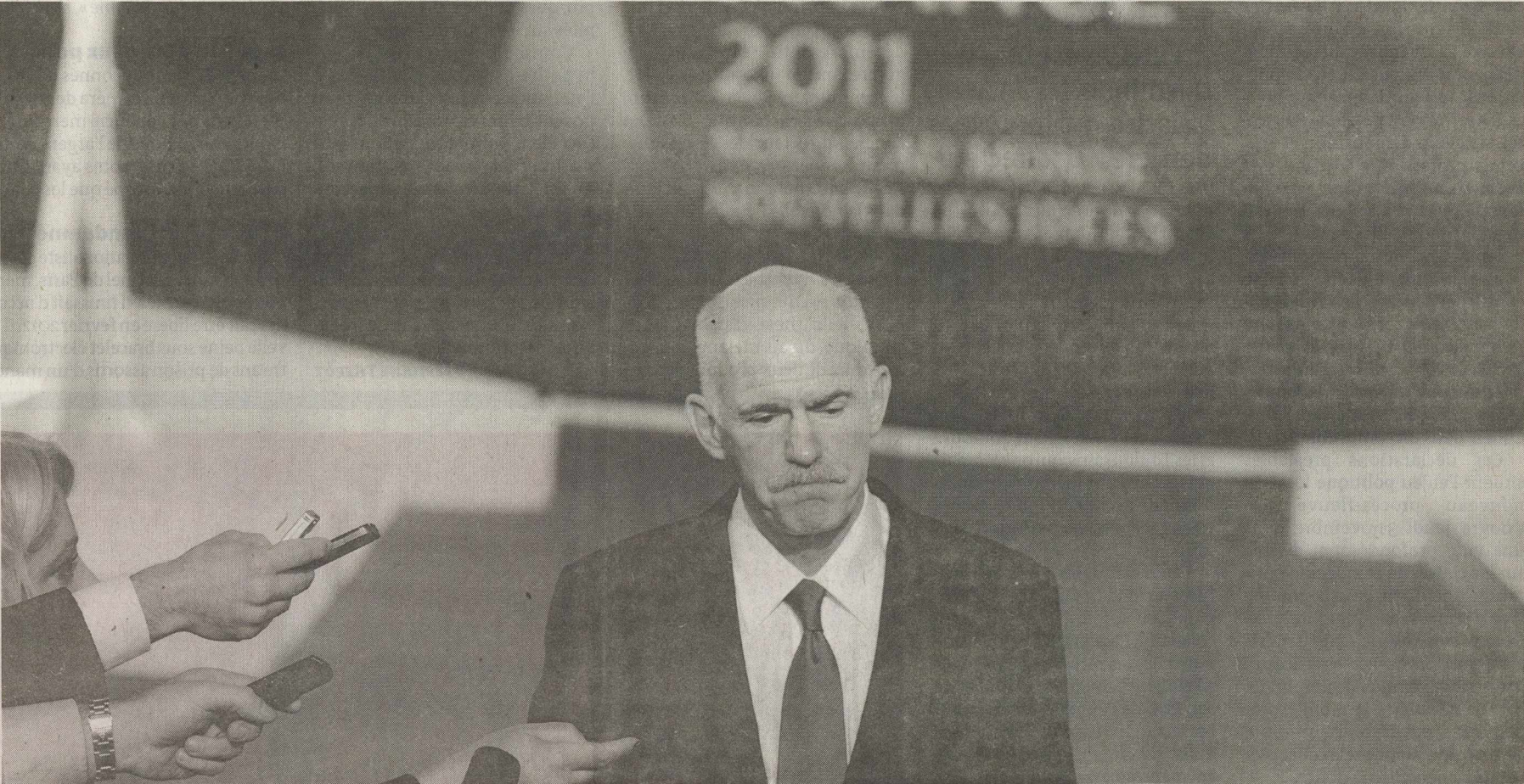
« Protéger le pays »

De fait, trois ministres, et non des moindres, du gouvernement de M. Papandréou se sont ouvertement opposés, jeudi 3 novembre au matin, au référendum voulu par le premier ministre.

Jusque-là, ils avaient soutenu son initiative, dont ils n’avaient pourtant pas été informés. Mais l’épisode de Cannes les a convaincus de lâcher leur homme.

A la veille de l’ouverture du sommet du G20, M. Papandréou a en effet été sommé par M. Sarkozy et M^{me} Merkel d’accélérer son calendrier et de revoir la question qu’il comptait poser à ses concitoyens.

Le référendum est désormais prévu le 4 décembre alors qu’initialement M. Papandréou l’avait annoncé pour le début 2012. Mais le Fonds monétaire international



Le premier ministre grec, Georges Papandréou, lors d’une conférence de presse après sa rencontre avec Nicolas Sarkozy et Angela Merkel, au G20, à Cannes, le 2 novembre. AFP

(FMI) et les partenaires européens d’Athènes se refusent désormais à verser à la Grèce la sixième tranche de l’aide (8 milliards d’euros) qui était prévue tant que l’accord du 27 octobre n’aura pas été mis en œuvre. Hors, à en croire le FMI et la Commission européenne, sans argent frais, la Grèce sera en cessation de paiement à la mi-décembre.

C’est pour cette même raison que le leader du Pasok a accepté de modifier l’intitulé de la question qu’il comptait poser aux Grecs. Il n’est désormais plus question de leur demander s’ils acceptent les

conditions du plan d’aide, et l’au-térité qui va avec. Mais s’ils veulent ou non sortir de l’euro.

A peine revenu de Cannes, jeudi matin aux aurores, le ministre des finances Evangelos Venizelos a publié un communiqué disant toute son hostilité à l’initiative de M. Papandréou.

« *La place de la Grèce dans l’euro est une conquête historique du pays qui ne peut pas être mise en question. Cet acquis du peuple grec ne peut pas dépendre d’un référendum* », a déclaré le vice-président du gouvernement. Le ministre du développement, Michalis

Chryssohoidis s’est également opposé à un référendum, jeudi, tout comme le ministre de la santé, Andréas Loverdos.

M. Venizelos avait été hospitalisé mardi, au lendemain de l’annonce d’un référendum par le premier ministre. Il se pose désormais en recours face à M. Papandréou : « *Je dois dire au peuple grec l’entière et simple vérité : si nous voulons protéger le pays, il faut de l’unité nationale, du sérieux politique et du consensus pour mettre en œuvre les décisions du 26 octobre. Maintenant, et dès que possible.* »

Pour le ministre des finances, il

est capital de ratifier l’accord de Bruxelles, élaboré le 27 octobre. Sans quoi le FMI et ses partenaires européens ne verseront pas la sixième tranche de prêts de 8 milliards d’euros. M. Venizelos affiche le besoin de disposer de ces fonds « *sans délai* ».

Tout le monde à Athènes comprend que quand M. Venizelos parle de « *sérieux politique* », M. Venizelos ne vise pas seulement l’opposition, mais aussi le premier ministre et son pari hasardeux.

Si les Grecs sont favorables au maintien de l’euro, l’issue du réfé-

rendum reste incertaine. Pour le parti d’opposition de droite Nouvelle démocratie, « *le problème n’était pas l’euro, mais Papandréou* ».

« *Je voterai non au référendum pour que Papandréou s’en aille* », explique Théodore Tsaltas, un chauffeur de taxi. Catherine Lebesi, une institutrice qui était restée longtemps fidèle au Pasok, déclare : « *Je suis pour l’appartenance à l’Europe et à l’euro, car c’est un bien pour la Grèce et l’Europe. Mais je voterai non au référendum, à cause de Papandréou.* » ■

ALAIN SALLES

Silvio Berlusconi promet (toujours) les mêmes réformes

Rome
Correspondant

Silvio Berlusconi voulait faire bonne figure au G20 de Cannes, alors que l’Italie apparaît comme la prochaine cible dans la crise de la zone euro en raison de son endettement colossal (1 900 milliards d’euros de dettes, 120 % du produit intérieur brut). Mais le conseil des ministres, convoqué mercredi 2 novembre, n’a pas permis pas au « *Cavaliere* » de lever toutes les incertitudes – financières et politiques – qui accompagnent son séjour sur la Croisette.

Alors que l’écart de rendement entre obligations italiennes et allemandes à dix ans atteint un niveau record et que le taux d’emprunt de l’Italie n’arrête pas de grimper (6,39 % jeudi), les mesures adoptées par Rome sont en deçà des attentes et de la gravité des événements. « *Le gouvernement avance avec peine* », titrait, jeudi 3 novembre, *La Stampa*. « *Gouvernement à l’agonie* », relançait *La Repubblica*, le quotidien de gauche assurant que M. Berlusconi « *se présente à Cannes les mains nues* ». Selon un communiqué, publié mercredi à 23 heures, le conseil des ministres a « *approuvé*

un amendement [à la loi de finance en cours d’examen au Sénat] qui reprend les mesures que le président du Conseil avait indiquées dans sa lettre à l’Union européenne », le 26 octobre.

Plusieurs mesures seraient contenues dans cet amendement : libéralisation des professions réglementées, relance des infrastructures et de l’apprentissage, simplification des procédures

Les mesures adoptées par Rome sont aujourd’hui en deçà des attentes et de la gravité des événements

administratives, développement du travail à temps partiel, mobilité des fonctionnaires, crédit d’impôt pour les sociétés investissant au sud du pays, privatisation des sociétés locales de transport, vente de l’immobilier de l’Etat...

Mais, faute de consensus au sein du gouvernement, les réformes de plus grande envergure sur les retraites, le code du travail – pour faciliter les licenciements

économiques – et un éventuel impôt sur la fortune attendront. La Ligue du Nord, principal allié de M. Berlusconi, ne veut pas, par exemple, réformer les pensions.

Le président de la République, Giorgio Napolitano, a entamé des consultations avec les leaders des partis politiques, accentuant l’impression d’une crise de plus en plus aiguë. « *Dans cette période critique, le pays peut compter sur un large éventail de forces politiques et sociales, conscientes de la nécessité d’une nouvelle perspective de choix partagés que réclament l’Europe, l’opinion internationale et les acteurs financiers et économiques* », a expliqué, mardi, le chef de l’Etat, qui considère « *de son devoir de vérifier que les conditions existent pour mettre en place une telle perspective* ».

La majorité perd chaque jour de nouveaux éléments, au point que l’avenir du gouvernement paraît compté. Gauche, centre et patronat appellent quotidiennement à la constitution d’un gouvernement « *de responsabilité* » ou « *d’unité nationale* », dirigé par une personnalité de la société civile, comme l’ex-commissaire européen Mario Monti. ■

PHILIPPE RIDET

Cannes

Envoyés spéciaux

Les Grecs doivent décider s’ils restent ou non dans la zone euro, par référendum ou par décision parlementaire, dans la foulée de la possible la chute du gouvernement de Georges Papandréou.

En tout cas, mercredi 2 novembre à Cannes (Alpes-Maritimes), juste avant l’ouverture du sommet du G20, Nicolas Sarkozy et Angela Merkel ont mis les Grecs face à leurs responsabilités. « *C’est aux Grecs, et à eux seuls, de décider s’ils veulent continuer l’aventure avec nous* », a déclaré le président de la République, alors que l’hypothèse d’un référendum dominait.

Cette réponse au séisme financier déclenché lundi par l’annonce d’un référendum sur le plan de sauvetage grec est loin de régler la crise de l’euro. Les places financières vont être ballottées au gré des soubresauts de la politique grecque. Ainsi jeudi matin, les Bourses ouvraient encore sur des baisses comprises entre 2 % et 3 %.

Les Européens doivent élaborer un scénario envisageant la sortie de la Grèce de l’euro. M^{me} Merkel a dit que l’Europe était « *armée* » pour affronter les conséquences d’un « *non* » grec. A court terme, il s’agit d’éviter toute

contagion de la crise, en particulier à l’Italie dont le gouvernement de Silvio Berlusconi est en panne de crédibilité. Les taux d’intérêt à dix ans que doit désormais payer la troisième économie de la zone euro pour emprunter se sont envolés à près de 6,4 %, contre 3,1 % pour la France et 1,8 % pour l’Allemagne.

Au-delà de l’affaire grecque stricto sensu, une réunion des ministres des finances français et allemand devait avoir lieu jeudi pour parler de la mise en œuvre du Fonds européen de stabilité financière (FESF). Censé voler au secours des Etats attaqués par les marchés, celui-ci a besoin de nouveaux financements, et les Européens devraient profiter du G20 pour débattre des modalités d’une aide des pays émergents et du Fonds monétaire international (FMI) à l’Europe.

Accélération du calendrier

A court terme, M. Sarkozy et M^{me} Merkel, qui s’exprimaient avant la réunion de crise du gouvernement Papandréou, jeudi en fin de matinée, ont choisi l’Europe, quitte à sacrifier la Grèce, même s’ils disent vouloir son maintien dans l’euro.

« *L’euro doit conserver sa stabilité, de préférence avec la Grèce que sans, mais le devoir de garder un*

euro stable est notre mission première », a mis en garde M^{me} Merkel. « *Nous ne voulons pas laisser détruire l’euro, nous ne voulons pas laisser détruire l’Europe* », a renchéri M. Sarkozy.

Le compte à rebours a commencé pour la Grèce. Le FMI et les pays de la zone euro ne verseront pas la dernière tranche du plan de sauvetage de 2010 (8 milliards d’euros) tant que le plan de restructuration décidé le 27 octobre n’aura pas été mis en place. Athènes n’a pas le choix : il lui faut boucler l’affaire avant la mi-décembre, date à laquelle, faute d’argent frais, la Grèce sera en cessation de paiement, à en croire le FMI et la Commission européenne.

« *Nous ne pouvons engager l’argent du contribuable européen, français et allemand, qu’à partir du moment où un certain nombre de règles sont respectées. Si elles ne le sont pas, ni l’Europe ni le FMI ne pourront verser un centime* », a résumé le chef de l’Etat français.

M. Sarkozy a lancé un large appel au consensus politique, invoquant les exemples irlandais, portugais et espagnol qui ont su, selon lui, faire l’union nationale pour prendre les mesures nécessaires et éviter une catastrophe. ■

ALAIN FAUJAS
ET ARNAUD LEPARMENTIER

LA CRISE DE LA ZONE EURO

« Pourquoi paierions-nous ? Pour les dettes ? Ce ne sont pas les nôtres »

En Grèce, les recettes fiscales ont régressé de 4,3 % sur les neuf premiers mois

Athènes
Correspondance

Dimitris Polychroniadis paie ses impôts sur le revenu, mais il refuse de payer ceux qui sont, selon lui, imposés par la « troïka », constituée de représentants du Fonds monétaire international (FMI), de la Banque centrale européenne (BCE), de la Commission européenne. C'est une question de principe.

Il a donc manifesté place Syntagma, au pied du ministère des finances à Athènes, pour déchirer son avis de paiement de l'impôt de solidarité, créé à la suite du premier plan d'aide européen de 110 milliards d'euros, mis en place en 2010 pour éviter à la Grèce la faillite.

Il refuse également de payer le nouvel impôt sur la propriété, qui vient d'être instauré. « Je ne paierai pas ces impôts jusqu'à ce que ce gouvernement s'en aille, que le FMI quitte la Grèce et que nous sortions de l'Europe », assure-t-il.

M. Polychroniadis est un militant. Mercredi 2 novembre, il tient un bureau de vote dans une école de la banlieue nord d'Athènes où il travaille comme instituteur et où il est candidat pour être représentant syndical.

Depuis deux ans, il milite aussi dans un autre mouvement, très présent dans les manifestations, appelé « Den plirono » (« Je ne paie pas »). Ce mouvement s'est fait connaître en laissant libre passage aux automobilistes aux péages des autoroutes pour protester contre les hausses des tarifs. Il continue ses actions aujourd'hui en s'opposant au très impopulaire impôt sur la propriété, qui est directement prélevé sur la facture d'électricité. Si le contribuable ne paye pas, son électricité sera coupée.

« Pourquoi paierions-nous ? Pour les dettes ? Mais ce ne sont pas les nôtres, ce sont celles des politiciens et du capital. Nous n'avons pas besoin de toutes ces armes que nous vendent les Français et les Allemands », explique le syndicaliste.

Le mouvement « Den plirono »,

Le FESF suspend une levée de fonds pour l'Irlande

Le Fonds européen de stabilité financière (FESF) a annoncé, mercredi 2 novembre, la suspension d'une émission obligataire visant à lever 3 milliards d'euros pour financer les prêts promis à l'Irlande. « Nous avons l'intention de réaliser l'émission dans un avenir proche mais plus cette semaine », a déclaré un porte-parole.



Des membres du mouvement Je ne paie pas manifestent à Athènes, le 20 octobre. YIORGOS KARAHALIS/REUTERS

qui revendique plus de 20 000 membres, est organisé. « C'est un mouvement de désobéissance », poursuit M. Polychroniadis. Nous savons que nous nous mettons hors la loi, mais si nous voulons renverser le gouvernement, il faut prendre des risques. Nous n'avons pas peur du gouvernement. S'ils veulent couper nos compteurs d'électricité, nous irons les remplacer. Nous sommes équipés pour ça. »

Les militants de « Den plirono » bénéficient de la complicité du puissant syndicat de l'opérateur d'électricité (PPC) qui a déjà essayé de bloquer l'imprimerie d'où sortent les factures réclamant le nouvel impôt.

L'exemple vient d'en haut. Le vice premier ministre, Théodore Pangalos, a expliqué, en octobre à la télévision, qu'il ne pourrait pas payer cette taxe, car il a beaucoup de propriétés. Il a mis au défi Evangelos Venizelos, le ministre des finances, de le mettre en prison !

L'une des priorités du gouvernement et de la « troïka » était de renforcer les recettes fiscales et de combattre la fraude fiscale. C'est l'un de ses principaux échecs.

Les recettes fiscales ont régressé de 4,3 % sur la période de janvier

Le gouvernement a publié sur Internet la liste de 6 000 entreprises qui devaient plus de 150 000 euros à l'Etat

à septembre par rapport à 2010. L'objectif de 54 milliards d'euros de recettes en 2011 semble difficile à atteindre, d'autant que le ministère des finances a connu une quinzaine de jours de grève en octobre.

La récession et les baisses de salaires entraînent une diminution des revenus des ménages et des entreprises et donc de moindres rentrées fiscales. Mais la collecte des impôts est toujours aussi inefficace. C'est pour cela que le ministère a confié le soin de collecter l'impôt sur les résidences à la compagnie d'électricité plutôt qu'aux services fiscaux.

Dans une étude sur l'économie grecque, la London Business School juge ce système « impossible à changer ». Elle propose par conséquent de l'abolir, citant un ancien responsable des finances qui expli-

que que « même si l'on fermait toutes les autorités en charge de recollecter les impôts, les recettes de l'Etat n'en souffriraient pas ».

Le gouvernement a publié sur Internet la liste de 6 000 entreprises qui devaient plus de 150 000 euros à l'Etat, pour un montant global de 30 milliards. Là encore, l'exemple vient d'en haut. L'entreprise qui doit le plus d'argent à l'Etat lui appartient : il s'agit de la compagnie de chemins de fer, avec 1,2 milliard d'euros d'arriérés d'impôts.

Depuis la publication de cette liste, en septembre, aucune information n'a circulé sur l'argent récupéré. Une liste des particuliers devant le plus d'argent vient également d'être diffusée, mais seulement auprès des parlementaires.

A ce tableau s'ajoute la fraude fiscale, véritable « sport national » en Grèce où le poids des très petites entreprises et des personnes auto-employées, difficilement contrôlables, est très important.

Cette fraude coûterait à l'Etat entre 10 et 15 milliards d'euros par an, selon une fourchette donnée par l'ancien ministre des finances, Georges Papaconstantinou.

Après des annonces spectaculaires sur des saisies de comptes de médecins ou d'avocats et la traque de piscines non déclarées, grâce à Google Earth, la lutte contre la fraude semble piétiner, même si la législation a été durcie. ■

ALAIN SALLES

Le PS dénonce un « chantage » exercé sur la Grèce

François Hollande dénonce la « désinvolture » de Nicolas Sarkozy

Il y a au moins un point sur lequel François Hollande est d'accord avec Nicolas Sarkozy : si le référendum voulu par le premier ministre grec Georges Papandréou a lieu, « il doit être organisé le plus vite possible, car rien n'est pire que l'incertitude dans laquelle nous sommes aujourd'hui ».

Pour le reste, le candidat socialiste à l'élection présidentielle n'a pas de mots assez durs contre le chef de l'Etat. L'ultimatum adressé à la Grèce, mercredi 2 novembre, par la France et l'Allemagne ? « C'est du chantage. Or un pays ne peut vivre sous la pression du chantage », indique au Monde M. Hollande, qui dénonce la « désinvolture » de M. Sarkozy.

Quant aux propos du président de la République, estimant, mercredi, que « c'est aux Grecs et à eux seuls de décider s'ils veulent continuer l'aventure avec nous », M. Hollande y voit « un surprenant exercice de virevolte ». M. Sarkozy « fait comme si la sortie de la Grèce de la zone euro est désormais une hypothèse envisageable, alors qu'il nous expliquait depuis 18 mois que ce serait une catastrophe à la fois pour la Grèce et pour l'Europe », s'étonne le candidat socialiste, pour qui « il faut convaincre les Grecs de voter le référendum, car il est mieux à la fois pour eux et pour nous qu'ils restent dans l'euro ».

Pour les socialistes français, le référendum proposé par le premier ministre grec est désormais. « On ne peut pas dénier à un gouvernement le droit de consulter d'une manière ou d'une autre sa population », explique Laurent Fabius.

Même s'il estime qu'« il eût été préférable que cette hypothèse fût clairement évoquée » par M. Papandréou lors des négociations de la semaine dernière à Bruxelles, l'ancien premier ministre est surtout choqué par le « manque de courtoisie » dont font preuve les Allemands et les Français vis-à-vis des Grecs. « Dire que l'on "convoque" un premier ministre étranger est une chose pour le moins malhabile. Cela donne l'impression qu'il y a plusieurs catégories de pays, qui n'ont pas tous le droit au même traitement », déplore M. Fabius.

Alors que le premier ministre, François Fillon, a regretté, mercredi, que la décision d'organiser un référendum ait été prise « de façon unilatérale » par M. Papandréou, c'est un autre unilatéralisme que

condamnent les socialistes. « Ce sont M^{mes} Merkel et M. Sarkozy qui se comportent aujourd'hui de façon unilatérale en imposant aux autres des mesures vexatoires qui ne règlent pas les problèmes de fond », estime Jean-Christophe Cambadélis.

Pour le député de Paris, secrétaire national du PS à l'international, « c'est une chose de demander aux Grecs d'être clairs pour réduire leur dette, mais c'en est une autre de faire du chantage en revenant sur une parole donnée par l'Europe il y a huit mois ». A ses yeux, c'est « un véritable crédit revolver » que le « directoire franco-allemand » impose aujourd'hui à la Grèce.

« Le directoire franco-allemand impose aux grecs un crédit revolver »

Jean-Christophe Cambadélis
député PS de Paris

Fustigeant, lui aussi, « l'ingérence politique » dont la Grèce est victime, Arnaud Montebourg lance un avertissement : face au « couple Merkel-Sarkozy », qui est « assis sur le porte-bagages des marchés financiers » et exerce « un chantage digne de bailleurs de fonds », il est « inévitable » que « les peuples se vengeront », estime le député de Saône-et-Loire, pour qui « l'exercice de la souveraineté rattrape enfin l'Union européenne ».

Que la crise actuelle accouche d'une Europe plus démocratique, c'est aussi ce que veut croire Laurent Baumel. « Le pari de la monnaie unique était de créer un cadre obligeant les Etats européens à instaurer un gouvernement économique. Pendant quinze ans, les libéraux et les conservateurs ont cru qu'ils pourraient s'en passer. Or, ils s'aperçoivent que, s'ils n'avancent pas dans cette voie, c'est l'existence même de la monnaie unique qui est menacée », explique le secrétaire national adjoint du PS aux questions européennes.

Pour M. Baumel, « comme il leur est difficile de prendre une telle responsabilité, les conservateurs et les libéraux sont contraints d'accepter la coordination des politiques économiques et budgétaires que les socialistes réclament depuis des années ». ■

THOMAS WIEDER

ACTI naria
LE SALON DE LA BOURSE
& DES PRODUITS FINANCIERS

18 | 19
NOVEMBRE 2011
PALAIS DES CONGRÈS
DE PARIS

Investir en responsable

- 40 présidents de grands groupes
- 200 experts des marchés boursiers
- 120 exposants
- 100 conférences

Les fils rouges pédagogiques :

- La Bourse mode d'emploi
- Les idées fortes sur les valeurs moyennes
- ISR et développement durable des entreprises

NYSE Euronext

Le Parisien ÉCONOMIE

DECODERTV

LA CÔTE BLEUE

ID MidCaps

Le Revenu



Accès gratuit au salon en vous pré-enregistrant sur www.actionaria.com

Indiquez le code **2U13383X1**

BOURSIER.COM

investir

Boursorama

Les Echos

LA TRIBUNE

Le Revenu

NYSE Euronext

Le Monde

Challenge

Le Point

Le Parisien ÉCONOMIE

L'USINE

Planet

Terrafemina

L'Espresso

Economiste

BFM BUSINESS

LA CRISE DE LA ZONE EURO

Jean Pisani-Ferry : « Il était inévitable que la politique se venge »

Pour l'économiste, « la peur allemande de l'aléa moral » a empêché une bonne gestion de crise



SAMUEL KIRSZENBAUM / MODDS POUR « LE MONDE »

Entretien

Directeur depuis 2005 de l'Institut Bruegel à Bruxelles, un centre de recherche sur les politiques économiques en Europe, Jean Pisani-Ferry revient sur la crise de l'euro. Dans nos colonnes, l'ancien conseiller économique de Dominique Strauss-Kahn à Bercy (1997-1999) imagine les conséquences explosives d'une sortie de la Grèce de l'euro, et revient sur les erreurs des Européens dans la gestion de ce dossier.

Il appelle les dirigeants européens à faire émerger dans leur pays un débat public sur une politique budgétaire commune. Des analyses qu'il développe dans un ouvrage intitulé *Le Réveil des démons : la crise de l'euro et comment nous en sortir*, à paraître le 16 novembre chez Fayard. **La Grèce peut-elle sortir de l'euro ?**

Rien ne prévoit cette possibilité. Mais tout est toujours possible. Après tout, rien ne prévoyait que l'Ukraine abandonne le rouble ou l'Irlande la livre sterling. Mais dans le cas grec, l'intégration financière avec la zone euro est si intense que la question n'est pas seulement de savoir qui va imprimer les nouveaux billets.

Le premier ministre grec Georges Papandréou a-t-il eu raison d'annoncer la tenue prochaine d'un référendum ?

Le référendum, c'est l'irruption du politique dans un processus technocratique. Il était inévitable qu'à un moment ou à un autre, sous une forme ou une autre, la politique se venge.

Quelles seraient les conséquences d'un rejet par les Grecs de l'euro ?

L'arrêt du programme d'assistance à la Grèce impliquerait qu'Athènes ne pourrait plus se financer. Le pays se déclarerait en défaut, la Banque centrale européenne (BCE) cesserait d'accepter les titres grecs en garantie des prêts aux banques, et celles-ci ne pourraient plus se refinancer.

Or la dette extérieure de la Grèce, publique et privée, dépasse les 400 milliards d'euros. Après une sortie, et la profonde dépréciation qui suivrait inévitablement, la contre-valeur de ces dettes dans la nouvelle monnaie exploserait. Les emprunteurs grecs – pas seulement l'Etat, aussi beaucoup d'entreprises – seraient en faillite.

Avant même une sortie, d'ailleurs, les ménages retireraient leur épargne des banques et celles-ci placeraient toutes leurs liquidités à l'étranger. Ces comportements de précaution ont d'ailleurs déjà commencé, ils vont s'accélérer dans les semaines qui viennent.

Reste la question : peut-on rester dans l'Union européenne (UE) en sortant de l'euro ? **C'est-à-dire ?**

Juridiquement, on peut sortir de l'UE, mais pas sortir de l'euro et rester dans l'UE. Lors de la conception de l'euro, toute entrée était censée être irréversible. Si les partenaires européens d'une Grèce qui abandonnerait la monnaie unique le veulent, ils peuvent lui demander de quitter l'UE. Or la Grèce reçoit chaque année, en net, 3 milliards d'euros de Bruxelles au titre des aides structurelles et agricoles. C'est plus que tous les autres pays de l'UE à l'exception de la Pologne, et cela représente 1,3 % de son produit intérieur brut (PIB).

Quelles ont été les erreurs des Européens ?

D'abord d'avoir retardé l'allègement de la dette grecque. On aurait dû négocier une décote de cette dette début 2011, ne serait-ce que pour récompenser la Grèce des efforts budgétaires considérables qu'elle a consentis en 2010. **L'accord du 21 juillet prévoyait quand même une décote de 21 % de la dette grecque détenue par les banques...**

Le lobby bancaire avait utilisé un taux d'actualisation *[qui permet d'évaluer aujourd'hui la valeur future de la dette]* très élevé qui intégrait le risque de défaut de la Grèce. Si l'on refait le calcul avec un taux plus réaliste, la décote est en fait inférieure à 10 %. En revanche, l'accord du 27 octobre prévoyait une vraie décote, de 50 % cette fois.

La deuxième erreur est d'avoir mis trop exclusivement l'accent sur le volet budgétaire de l'ajustement grec, au détriment de la croissance et de la compétitivité. **Qu'aurait-on pu faire ?**

Fin 2010, les fonds structurels de l'UE destinés à la Grèce pour la période 2011-2013 mais pas encore engagés représentaient 7 points de PIB. On aurait pu les réallouer au soutien de la croissance et de la compétitivité. C'est en partie l'idée de la « task force » – cette équipe chargée par Bruxelles d'aider Athènes à mieux utiliser les aides – mais sa création n'a été décidée

que le 21 juillet et elle n'a commencé son travail qu'en septembre.

Pourquoi tant de temps ?

Les Européens ont mis trop de temps à admettre la nécessité d'une assistance, à reconnaître que fournir cette assistance à des taux d'intérêt punitifs aggravait le problème plutôt que de le résoudre, et à accepter que la Grèce était insolvable. Rappelons-nous qu'en mars 2010 on demandait même à la Grèce de faire son ajustement toute seule, sans aucune contrepartie financière européenne.

La raison de ces retards ? La peur allemande de l'aléa moral – l'incitation à l'imprudence – mais aussi la crainte de la France et de la BCE qu'une restructuration de la dette ait des effets de contagion.

L'annonce du « référendum, c'est l'irruption du politique dans un processus technocratique »

Ce risque de contagion est-il réel ?

Oui, mais ce n'était pas en niant la réalité qu'on pouvait le conjurer.

Ce qu'on a découvert dans cette crise, finalement, c'est que dans la zone euro, la limite à l'endettement public est plus importante qu'on ne le pensait. Et ce parce que dans l'Union monétaire, on s'endette dans une monnaie qu'on ne maîtrise pas. Prenez l'Espagne, aujourd'hui, elle s'endette à un taux de 5,5 % alors que le Royaume-Uni, bien plus mal en point sur un plan budgétaire, paye 3 %.

Voyez aussi l'Italie, qui aujourd'hui doit emprunter à plus de 6 %. Certes sa dette représente 120 % du PIB du pays. Mais il n'y a pas de situation d'alerte sur son déficit, qui est en réalité inférieur à celui de la France. Ce qui rend aujourd'hui l'Italie potentiellement insolvable, c'est le taux auquel elle emprunte. La spéculation sur la dette italienne est potentiellement autoréalisatrice. **Le traité de Maastricht fixe pourtant au ratio dette sur PIB une limite de 60 % ?**

Si l'Italie l'avait respecté, elle n'aurait pas les mêmes problèmes. Mais avant la crise, la dette irlandaise représentait 25 % de sa

richesse nationale, celle de l'Espagne 40 %. Cela ne les a pas empêchées d'être attaquées.

Quel serait donc le plafond idéal ?

Il n'y a pas de règle, cela dépend aussi du système bancaire du pays, de sa taille et de sa prise de risque. Le problème est que crises des Etats et crises des banques s'entre-tiennent les unes les autres. En Grèce, on est parti d'une crise des finances publiques pour arriver à celle des banques. En Irlande, ce fut l'inverse.

Une réponse partielle serait de limiter les liens entre les banques et les Etats. En quelque sorte, protéger le système financier des risques sur la dette publique. Mais la vraie solution, pour éviter les spéculations sur les dettes, est de créer un système de garanties mutuelles. C'est tout le débat sur les eurobonds *[des obligations émises par les Etats avec la garantie de leurs partenaires]*.

Vous prônez donc une union budgétaire ?

Oui, mais cela a des conséquences lourdes et nécessite un vrai débat public. Car une telle voie nécessite une contrepartie : si nos partenaires nous donnent une forme de garantie sur notre dette, ils doivent avoir un droit de regard en amont, c'est-à-dire avant l'émission de la dette.

Et ce n'est pas un commissaire européen qui pourra, seul, exercer ce droit de contrôle *ex ante*. Mais un pouvoir de type judiciaire ou parlementaire.

La première solution serait de donner à la Cour de justice européenne le pouvoir d'invalider un budget. La seconde, de donner ce pouvoir à une instance parlementaire. Ceux qui payent la garantie *in fine*, ce sont les contribuables, et ils doivent avoir leur mot à dire via leurs élus. Cela nécessiterait d'associer Parlement européen et parlements nationaux.

On n'a pas entendu ce débat en France...

Il existe entre les décideurs et les experts. Alors qu'en Allemagne il a émergé dans le domaine public. C'est un débat fondamental, que l'on a éludé jusqu'ici, et notamment au cours des primaires socialistes. Il est important que la campagne présidentielle soit l'occasion de le poser. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR
CLÉMENT LACOMBE ET
VIRGINIE MALINGRE

Syndicats et patronats interpellent le G20

Une déclaration commune incite à faire des questions sociales « une priorité »

Une première. Jeudi 3 novembre, à Cannes, Laurence Parisot, la présidente du Medef, et Sharon Burrow, la secrétaire générale de la Confédération syndicale internationale (CSI), vont présenter une déclaration commune du Labour 20 (L20) et du Business 20 (B20).

Les organisations patronales et syndicales du G20, exprimant leur « profonde inquiétude quant à la situation économique mondiale », demandent « avec insistance », aux gouvernements de faire des questions sociales « une priorité afin de réduire le chômage et éviter qu'une proportion croissante de la population ne perde confiance et espoir en l'économie mondiale ».

Préparée depuis un an par Bernard Spitz, président de la Fédération française des sociétés d'assurance, côté patronal, et par M^{me} Burrow, côté syndical, cette première déclaration commune a été parrainée par M^{me} Parisot et les secrétaires généraux de la CFDT et de FO, François Chérèque et Jean-Claude Mailly. Pour constituer le L20 – en fait le L19 car l'Arabie saoudite, membre du G20, n'a pas de syndicats –, la CSI, principale confédération syndicale internationale qui fédère 301 syndicats, a associé pour la première fois les Chinois.

Le B20 et le L20 affirment que « l'accent doit être mis sur la constitution d'un environnement propice aux entreprises et à la création d'emplois ». Ils soutiennent « la création d'une task force du G20 », décidée par les ministres du travail en septembre. Ils appellent le G20 à faire de l'emploi des jeunes, dont

la situation est « particulièrement alarmante », « sa priorité ».

Affichant leur « intérêt commun dans la création ou le renforcement des systèmes de protection sociale », ils entérinent l'instauration d'un socle minimal, réclamée par l'Organisation internationale du travail (OIT), à la suite du rapport de Michelle Bachelet, ancienne présidente du Chili. « Il est indispensable », ajoutent-ils, « que ces socles de protection sociale soient définis après consultation des partenaires sociaux. »

Le boycottage de M. Thibault

La déclaration affirme aussi que « la bonne application des principes et droits fondamentaux au travail est une responsabilité qui incombe aux gouvernements », une allusion au fait qu'Etats-Unis et Chine n'ont pas ratifié plusieurs conventions sociales de l'OIT. Ce point a été évoqué, mercredi 2 novembre, avec Nicolas Sarkozy qui a reçu une délégation du L20.

Si Bernard Thibault (CGT) a boycotté cette réunion, MM. Chérèque et Mailly ont confié au *Monde* qu'ils avaient mis en avant quatre points : emploi, normes sociales, socle minimal et taxe sur les transactions financières. « M. Sarkozy nous a dit qu'il pousserait dans ce sens », a noté M. Mailly. « Il ne s'est pas montré complètement pessimiste sur ces sujets » qu'il va tenter d'inclure dans la déclaration finale du G20, a ajouté M. Chérèque. En revanche, sur la taxe sur les transactions financières, la porte semble bel et bien fermée. ■

MICHEL NOBLECOURT

La dépréciation des titres d'Etat grecs fait plonger les profits de BNP Paribas

La banque française s'apprête à supprimer des « centaines » d'emplois

Premiers effets de domino de la crise grecque sur l'emploi dans les banques françaises. Le directeur général de BNP Paribas, Baudouin Prot, a annoncé, jeudi 3 novembre sur BFM Business, des réductions d'effectifs qui concerneront des « centaines » de postes.

Ces annonces seront faites « autour du 15 novembre (...) et doivent accompagner notre plan de réduction d'effectifs » sur dix ans, a-t-il ensuite précisé sur Radio Classique. Les suppressions d'emplois se feront « essentiellement dans la banque d'investissement et au niveau mondial », a-t-il ajouté.

Les activités de banque d'investissement, traditionnellement très juteuses, ont été fortement touchées par la crise de la dette dans la zone euro. La France sera concernée par ces suppressions d'emplois, a indiqué M. Prot, sans donner plus de détail. Il a également assuré, dans un autre entretien à l'AFP, que les bonus des traders seraient, cette année, « en baisse sensible ».

Ces annonces ont été faites dans la foulée de la publication des résultats du troisième trimestre, marqués par une baisse de 71,6 % du bénéfice net, à 541 millions d'euros, notamment en raison d'une dépréciation très importante des titres d'Etat grecs.

La décote passée sur les obligations grecques va au-delà de ce qui est prévu par l'accord européen du 27 octobre (50 %), pour atteindre

60 % sur l'ensemble des titres. Les dépréciations enregistrées dans ce cadre du troisième trimestre se montent à 2,25 milliards d'euros. Sur le plan de la solvabilité, l'importante charge liée à la Grèce n'entame toutefois pas les fonds propres.

Des effets défavorables

A cet élément exceptionnel s'est ajoutée une perte de 362 millions d'euros liée à d'importantes cessions de titres d'Etat. Ces deux effets, défavorables pour le résultat, n'étaient pas complètement anticipés par le marché. Les analystes paraient sur des profits supérieurs au milliard d'euro.

L'exposition à la dette italienne à, quant à elle, été réduite de 39 % depuis juin et atteignant 12,6 milliards d'euros fin octobre. Au total, l'exposition de la banque à la dette publique des « pays fragiles » de la zone euro (Italie, Espagne, Grèce, Portugal et Irlande) est passée de 28,9 milliards d'euros fin juin à 16,5 milliards fin octobre. M. Prot a précisé qu'il n'a pas l'intention pour autant de réduire à néant le portefeuille de titres de dette d'Etats européens en difficulté.

Enfin, au moment où l'accord européen du 27 octobre est menacé d'implosion, il estime fermement qu'il « doit être appliqué ». « Il n'y a pas de destin collectif pour l'Europe hors de la discipline individuelle et collective de chacun des membres de la zone euro », a-t-il assuré. ■

N. V. (AVEC AFP)

Le référendum grec est-il déraisonnable ?

L'annonce par le premier ministre grec, Georges Papandréou, de la tenue d'une consultation populaire sur le plan d'aide du 27 octobre divise les opinions européennes. Insolence ou résistance démocratique ?

■ Que faire pour que le oui l'emporte ? Les défauts de l'accord du 27 octobre

Charles-Henri Filippi

Banquier

Jean-Hervé Lorenzi

Professeur d'économie
à l'université Paris-Dauphine

Hubert Védrine

Ancien ministre
des affaires étrangères

Un accord pour assurer la sauvegarde de la zone euro devait être trouvé. Il l'a été, laborieusement certes, dans la nuit du 26 au 27 octobre. L'économie de cet accord semblait avoir convaincu, jusqu'au rebondissement grec provoqué par un Georges Papandréou, courageux, mais pris à la gorge et devenu imprévisible, ce qui nous rappelle qu'il y a toujours des peuples souverains dans la « fédération d'Etats-nations ». Si le référendum a lieu, et que le oui l'emporte, on en sera quitte pour trois mois de confusion supplémentaires. Si c'est le non, il restera à organiser la sortie de la Grèce de l'euro.

Que faire pour que le oui l'emporte ? Ne pas suspendre l'aide, et surtout, ne pas accabler le peuple grec d'injonctions ! Mis à part la question de la restructuration (enfin réaliste) de la dette grecque, l'accord du 27 reste donc fondamental, même avec un non en Grèce : soutien amplifié par un fonds renforcé aux pays solvables rencontrant des difficultés de refinancement, l'Italie en premier ; participation des banques ; recapitalisation bancaire, là où elle est nécessaire.

L'ambition ne peut pas être seulement de « rassurer » les marchés. Elle doit être de leur imposer à nouveau la légitimité d'une union monétaire dont la force soit à la hauteur de sa très grande puissance collective, économique et financière.

De ce point de vue, l'accord présente dans sa conception même deux faiblesses notables. Il laisse peser un doute inutile et malsain

sur la capacité de l'eurozone à compter sur ses propres forces ; pour avoir trop pesamment souhaité une solution française garantie par l'Allemagne, nous semblons finalement accepter une solution allemande en partie financée par la Chine et d'autres émergents. D'où l'inquiétude : l'interdépendance en Europe sera-t-elle équilibrée ? L'indépendance de l'Europe sera-t-elle préservée ?

Au lieu de desserrer l'étau sur les responsables publics, il semble accentuer l'assujettissement de leur régulation aux normes imposées par les acteurs privés. Consacrer aujourd'hui le fait que la dette souveraine de l'union monétaire doit être « marquée au marché » dans le bilan de nos banques, c'est confier dangereusement au marché le soin de juger au jour le jour de la qualité de ce qui fait le socle fondateur de notre système bancaire et financier : les gouvernements rendent ainsi un peu plus la main au moment où ils prétendent la reprendre.

D'autres grandes questions restent à trancher : dire qui – entre gouvernements et responsables européens d'une part, dans une proportion à définir, entre politiques et marché d'autre part – décidera demain en dernier ressort dans la zone euro ; et trouver – entre rigueur récessive et laisser-aller destructeur – le chemin qui combinera assainissement et croissance.

En France, les appels au « fédéralisme », présenté comme la panacée, fleurissent. Mais ce mot a des sens contradictoires, souhaitables ou inacceptables, selon les cas. Cela ne peut se faire furtivement. Le fédéralisme politique et institutionnel n'a presque aucune chance d'être accepté et ratifié, même au terme d'une très périlleuse, et bien imprudente, renégociation des traités. Si celle-ci devait avoir lieu malgré tout, à la demande des Allemands, il faudra refuser tout automatisme punitif supplémentaire dont on commence à voir les ravages politiques : refuser de confier un rôle de surveillance à la Cour de justice, demander l'élargissement des statuts et de la mission de la Banque centrale.

Mais dépassons la querelle sur

le mot : la zone euro impose à l'évidence plus d'intégration, d'harmonisation, de coordination véritables des politiques économiques et de synchronisation des procédures budgétaires. C'était déjà prévu dans Maastricht. On a cru pouvoir s'en dispenser. C'est fini, il faut le faire sérieusement. Le « paquet législatif » récent et le « semestre européen » ont été conçus et adoptés pour cela. On peut, si on veut, appeler cela du fédéralisme économique. Ce sont des engagements très exigeants. Faut-il vraiment aller plus loin ? La zone euro n'est déjà que trop associée à « surveillance » et à « sanction ». En tout cas ce gouvernement économique devra être efficace, et démocratique : pourquoi ne pas confier un rôle aux Parlements des Etats membres de la zone euro ?

« L'ambition doit être d'imposer à nouveau aux marchés la légitimité d'une union monétaire dont la force soit à la hauteur de sa très grande puissance collective, économique et financière »

Il serait absurde que tout ce dispositif de convergence ne serve qu'à généraliser en Europe une rigueur « récessionniste ». Ce serait rendre impossible la réduction des dettes souveraines. Il nous faut donc, au niveau européen, combiner subtilités de la politique économique à court terme et vision stratégique à long terme.

A court terme, nous allons connaître une période conjoncturelle extrêmement difficile. La vraie intégration économique consisterait à ce qu'un pays comme l'Allemagne, qui dispose de marges budgétaires, ait une stratégie de croissance active contrebalançant les pays à situation budgétaire plus difficile, comme la France.

De même, l'intégration économique se doit de doter la zone euro d'une vraie capacité d'intervention déterminante sur les changes, en prévision des difficultés qui s'annoncent pour 2012.

A plus long terme, dans la compétition multipolaire, il nous faut reprendre l'initiative, reconquérir une avance technologique et commerciale perdue. Nous devons être imaginatifs pour retrouver de la croissance, notamment en l'associant au processus d'« écologisation ». On ne comblera pas sans cela le fossé élites/populations. Ce défi est clairement européen. Il suppose de vraies politiques d'investissement communes dans des secteurs porteurs, de développement, de savoir-faire coordonnés.

Il nous faut combiner mieux des règles claires, des projets, des canaux de financement communs au sein d'une politique de croissance. La première utilisation des eurobonds qui verront le jour devrait être le financement de la croissance européenne des années à venir. La crise exige de l'Europe qu'elle devienne ce qu'elle voulait être, une union monétaire indiscutée et un projet économique commun : une Puissance et une Substance, mais toujours bien sûr une Démocratie. ■

Sur Lemonde.fr
Retrouvez l'intégralité de ce texte

■ Le silence d'Antigone La dictature et la guerre civile hantent toujours la Grèce

Guy Sorman

Essayiste

De la civilisation hellénistique, les Grecs n'ont conservé vivante qu'une seule tradition, celle de la tragédie. A peine conclu un accord européen très favorable aux Grecs, inespéré même, le gouvernement socialiste de Georges Papandréou fait rebondir l'intrigue par l'annonce d'un référendum inattendu. On se serait plutôt préparé à ce que les Grecs célèbrent la remise de la moitié de leur dette, assortie de très peu de conditions contraignantes. Quel peuple ne se réjouirait pas d'un traitement aussi bénéfique ? Pas les Grecs.

Essayons de comprendre. Il existe une première explication, presque rationnelle, à ce référendum : le gouvernement aurait besoin d'un mandat démocratique incontestable pour imposer au peuple grec les mesures d'austérité qu'exigent l'accord européen et le remboursement à terme des dettes restantes. Autre explication presque rationnelle : le référendum serait une manœuvre, voire un chantage, pour obtenir de l'Europe non pas 50 % mais 60 % de réduction sur la dette. Mais ces arguments rationnels ne sont guère persuasifs parce que jamais les Européens et surtout pas le Parlement allemand n'accepteront une réduction à 60 % qui, par ailleurs, mettrait en péril l'existence des banques françaises. Céder au chantage grec encouragerait aussi les autres maillons faibles en Europe – Italie, Espagne – à ne pas réduire leur déficit public, ce qui conduirait l'ensemble de l'Europe vers la faillite et la récession longue.

Le référendum, nécessaire pour que les Grecs acceptent les mesures d'austérité, argument du gouvernement d'Athènes ? On n'y croit pas trop parce que le gouvernement Papandréou n'a jusqu'ici appliqué aucune des résolutions annoncées et acceptées par sa majorité socialiste, en particulier le programme de privatisations, pas commencé et qui n'aurait aucun impact sérieux sur la vie quotidienne des

Grecs. Il faut donc chercher des explications à ce référendum en dehors de la logique économique pure ou de l'exigence démocratique.

Il existe derrière cette crise grecque un sous-texte, un non-dit, qui éclaire à la fois le référendum et la tolérance des autres Européens envers les comportements irrationnels des Grecs. La Grèce, en vérité, est en permanence menacée par la violence politique de courants extrêmes, une extrême droite nationaliste et une extrême gauche révolutionnaire et marxiste. La guerre civile de 1947-1949 qui fut étouffée par une intervention militaire anglo-américaine est un fantôme qui hante la société grecque ; la dictature militaire de 1967-1974 en est un autre.

Le gouvernement grec et toute la communauté politique européenne sont hantés par ces deux spectres. La Grèce n'est pas seulement une menace sur la stabilité de la zone euro, elle l'est tout autant sur la nature en principe irréversiblement démocratique de l'Europe. La réduction de la dette tout comme le référendum sont, en grande partie, des tentatives pour tuer dans l'œuf la tentation de la révolution marxiste et la tentation autoritaire. Cela suffira-t-il à réancrer la Grèce dans le camp démocratique ? Pas certain du tout.

« L'objectif est de tuer dans l'œuf la tentation de la révolution marxiste et la tentation autoritaire »

Le référendum va se jouer sur le fil du rasoir, ce qui perpétuera les non-réformes si le « oui » l'emporte, ou fera sortir la Grèce de l'Eurozone, voire de l'Union européenne, si le « non » gagne. Il manque donc à la Grèce d'aujourd'hui une Antigone qui dirait la vérité : Antigone inviterait les Grecs à débattre publiquement de leur passé qui ne veut pas passer et elle leur expliquerait combien restaurer la drachme ramènerait la Grèce au tiers-monde. Antigone expliquerait qu'remplacer la démocratie imparfaite par un régime autoritaire ou révolutionnaire viderait la Grèce de ses habitants les plus éclairés. Antigone, il est vrai, finit pendue. ■

CANAPÉ CONVERTIBLE
HAUT DE GAMME

- 10% de réduction
supplémentaire sur présentation de ce coupon



Meubles & Atmosphère
OUVERT LE DIMANCHE
18 rue de Chateaudun 75009 Paris 01.48.78.72.57
www.meublesetatmosfera.com

LAGRANGE Patrimoine

ENCORE QUELQUES SEMAINES
POUR RÉDUIRE VOS IMPÔTS



SCELLIER BOUVARD
18 % de réduction d'impôt*
19,6 % récupération de la TVA
AVANTAGES CUMULABLES

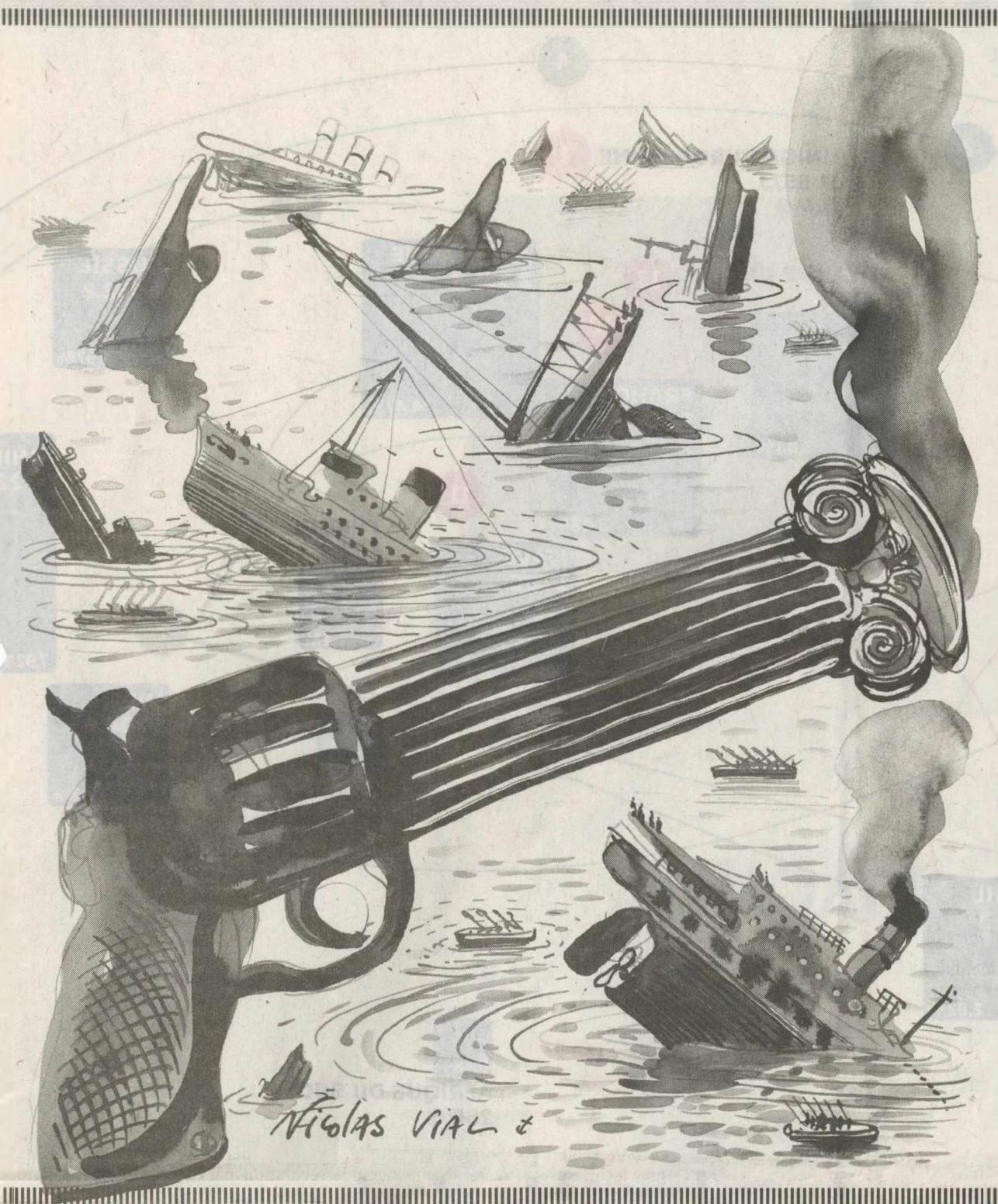
DEVENEZ PROPRIÉTAIRE EN RÉSIDENCE SERVICES

Achat en pleine propriété - Loyers garantis par bail commercial - Gestion sans contrainte

N°VERT 0800 800 009
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

DÉCOUVREZ NOS PLUS BELLES ADRESSES
www.lagrange-patrimoine.com

* Sur le montant HT, plafonné à 300 000 €, sort jusqu'à 6 000 € d'économie d'impôts par an sur 9 ans. Sous réserve d'éligibilité aux dispositions de l'instruction du 29 décembre 2009 BOI 5-B-2-10 et de modifications liées à la loi de finance 2011. Signature de l'acte devant notaire avant le 31/12/2011. Le non respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales.



■ M. Papandréou joue avec le feu !

Alain Lamassoure

Président de la commission du budget
du Parlement européen

Devant la soudaine remise en cause, par son bénéficiaire, du plan européen d'aide à la Grèce, on hésite entre la stupefaction et la colère. Stupéfaction : vendredi 28 octobre, Georges Papandréou présentait cet accord comme inespéré et historique. Aujourd'hui, il le joue aux dés en annonçant qu'il le soumettra à un référendum d'ici deux mois. Colère, parce qu'après dix-huit mois d'efforts pour sauver la Grèce du désastre, c'est le naufragé qui rend les sauveteurs responsables de son naufrage !

Ne nous laissons pas abuser par les images de violence dans les rues d'Athènes ! Certes, il y a beaucoup de Grecs qui souffrent. Certes, les sacrifices qu'ils devront faire sont douloureux. Mais ils sont à la mesure des excès antérieurs. Et il ne faut pas en renverser les responsabilités. Ce n'est pas l'Europe qui appauvrit la Grèce, c'est l'Europe qui accepte de venir en aide à la Grèce ruinée par les dirigeants successifs qu'elle s'est choisis en toute liberté.

Depuis 1980, la Grèce a reçu des dizaines de milliards d'euros d'aide : qu'en a-t-elle fait ? Pourquoi les Grecs payent-ils moitié moins d'impôts que les autres Européens ? La Constitution grecque exempte d'impôt les Grecs les plus riches, les armateurs ! Un impôt foncier spécial est institué, mais l'Eglise orthodoxe grecque, le plus grand propriétaire foncier de Grèce, dispose d'un privilège fiscal. Pourquoi les touristes qui sont allés en Grèce cet été ont-ils constaté que toutes les machines à cartes de crédit étaient en panne – ce qui en dit long sur la fraude à la TVA ? Les salaires baissent, mais le salaire moyen d'un chef de gare est de 5 000 euros. Depuis dix-huit mois que le premier plan d'aide a été adopté, les privatisations n'ont pas commencé. Pourquoi les contribuables allemands, français ou espagnols seraient-ils invités à payer à la place des plus gros contribuables grecs ?

Le premier ministre grec n'a plus la confiance de son peuple. Il veut donc lui donner la parole et responsabiliser l'opposition. Parfait ! Qu'il s'inspire de ce qui s'est fait dans les deux autres pays concernés par des aides européennes : l'Irlande et le Portugal. Dans les deux cas, des élections générales ont permis aux électeurs de donner leur confiance à de nouveaux diri-

geants. Et l'opposition arrivée au pouvoir a honoré les engagements pris qu'elle contestait auparavant. La bonne solution, c'est les élections générales. Irréprochable du point de vue démocratique, cette méthode a permis d'engager le redressement de ces deux pays, au prix de sacrifices comparables à ceux auxquels la Grèce sera contrainte.

Les dirigeants européens doivent tirer la conclusion que le premier ministre avec qui ils ont conclu un accord n'est plus en mesure d'engager son pays. En conséquence, ils doivent inviter le gouvernement grec à remettre son mandat en jeu par des élections générales. En attendant, la mise en œuvre de l'accord du 27 octobre sera naturellement suspendue jusqu'au résultat des élections.

« Après dix-huit mois d'efforts pour sauver la Grèce du désastre, c'est le naufragé qui rend les sauveteurs responsables de son naufrage ! »

Mais en même temps, il faut tirer des conclusions sur le fonctionnement même des sommets européens. Quand les politiques budgétaires nationales sont en jeu, l'expérience montre que la légitimité des décisions prises à huis clos, à Bruxelles, par les seuls chefs de gouvernement est de plus en plus contestée dans les Etats membres. Dans les Etats bénéficiaires, comme on vient de le voir. Mais aussi dans certains Etats donateurs, comme l'ont exprimé notamment les Parlements hollandais, finlandais, slovaque et le Bundestag allemand. Quoi de plus normal ? Nous sommes des démocraties. Partout, les Parlements sont nés de la volonté des peuples de consentir à l'impôt par l'intermédiaire de leurs représentants directement élus.

Autrement dit, désormais, il faudra trouver le moyen d'associer les partis d'opposition aux grandes décisions économiques prises à Bruxelles. Les regards vont se tourner immédiatement vers l'Italie : l'opposition à Berlusconi est-elle prête à reprendre à son compte les engagements qu'il a signés au nom de son pays ? Et en France, l'opposition socialiste ne pourra pas s'exonérer de dire si elle fait siens les engagements du pays de revenir à la maîtrise des déficits pour 2013. Il y a trois semaines encore, François Hollande pouvait rester dans le flou. Aujourd'hui, ça n'est plus possible. Il en va du prix que les opérateurs exigeront désormais pour prêter à l'Etat français. ■

Alain Lamassoure est député européen (UMP, groupe PPE), ancien ministre délégué aux affaires européennes et ancien ministre délégué au budget

■ Les « indignés » entendus Avec le référendum, Athènes fait le pari de la démocratie

Michel Feher

Philosophe,
président de l'association
Cette France-là

En dépit de la sympathie que suscite leur mouvement, les « indignés » peinent à se faire entendre du monde politique. Faut-il imputer cette absence d'écho à l'imprécision de leurs revendications ? On soutiendra plutôt que le message qu'ils délivrent se heurte à un « bon sens » largement partagé.

D'un bout à l'autre du spectre idéologique, les candidats à l'exercice du pouvoir gouvernemental sont en effet persuadés que, en période de crise, les gens cherchent des dirigeants capables de les protéger. Sans doute la protection censément demandée fait-elle l'objet d'interprétations contrastées : ainsi, d'aucuns estiment que c'est en apaisant les marchés financiers qu'ils donneront à leurs concitoyens le sentiment d'être en sûreté – même s'ils savent qu'en réalité les mesures d'apaisement exigées accentueront la précarité –, tandis que d'autres misent sur leur détermination à repousser les spéculateurs au-delà des frontières – comme jadis le nuage toxique de Tchernobyl. Toutefois, au-delà de leurs divergences, tous les postulants aux responsabilités s'accordent à supposer que le peuple attend des chefs qui sauront s'interposer entre lui et les puissances de l'argent.

Or, pour leur part, les « indignés » n'ont aucun goût pour ce spectacle du volontarisme protecteur. Bien au contraire, ce dont ils se plaignent, c'est d'être tenus à l'écart du face-à-face entre les pouvoirs publics et les brasseurs de capitaux. Car pour secouer le joug des marchés financiers, affirment-ils, ce ne sont pas les citoyens qui ont besoin d'un bouclier gouvernemental mais plutôt les gouvernements qui seraient bien inspirés d'armer leurs administrés.

A rebours du bon sens des politiques, cette analyse de la situation n'en est pas moins imparable. Pour s'en convaincre, il suffit de rappeler que les gouvernants dépendent de deux types d'« actionnaires » : mandatés par des électeurs qui assurent leur légitimité mais dont la voix ne s'exprime que tous les quatre ou cinq ans, ils sont également tributaires de prêteurs qui payent leurs fins de mois et dont les exigences sont formulées à chaque instant. Aussi n'est-il pas étonnant que gouverner revienne désormais à persuader les premiers de se soumettre aux diktats des seconds.

Pour modifier la donne, poursuivent les « indignés », les gouvernants ne peuvent compter sur leurs propres forces : car leur arbitrage des conflits entre les bénéficiaires de la rente boursière et les autres segments de la population est nécessairement fonction de la pression que chacune des parties est en mesure d'exercer sur eux. Par conséquent, si des élus désirent réellement que leurs décisions reflètent davantage les besoins de leurs mandants que les injonctions de leurs créanciers, il leur faut admettre qu'ils sont incapables de brider par eux-mêmes les ambitions des seconds et s'occuper de donner aux premiers les moyens de jouer ce rôle à leur place.

Face à ce que Nicolas Sarkozy appelait naguère la « dictature des marchés », les « indignés » proclament donc que ce n'est pas le retour d'un Etat fort qui peut conduire les peuples vers l'émancipation, mais au contraire une extension de la démocratie au domaine où les gouvernements n'ont d'autres interlocuteurs que les pourvoyeurs de crédit. Bien plus, ajoutent-ils, faute de s'étendre à la sphère financière, la démocratie poursuivra son inexorable déclin sur les plans politique et social.

Reste alors à donner corps aux aspirations démocratiques exprimées par les « indignés ». Or, à cet égard, Georges Papandréou vient de prendre une initiative qui pourrait se révéler historique – pour autant qu'il parvienne à la maintenir. En appelant son peuple à valider le plan d'austérité que l'Union européenne

lui a imposé en échange d'une décote substantielle des bons du Trésor grec, le chef du gouvernement d'Athènes se propose en effet d'établir une véritable concurrence entre les deux sources de son crédit. Conformément aux vœux des « indignés », qui jusqu'ici ne le portaient guère dans leur cœur, sa décision de soumettre les accords entre les Etats et le secteur financier à l'assentiment préalable des électeurs a pour effet de réévaluer le statut du pouvoir gouvernemental : de simple exécutant de la volonté des brasseurs de capitaux, il redevient l'arbitre de leurs différends avec le reste de la population.

Rétorquera-t-on que le premier ministre grec n'a pas les moyens de sa politique ? A l'aide des agences de notation et du Conseil européen, qui promettent respectivement de discréditer la Grèce et de la chasser de l'euro, les marchés financiers paraissent sans doute bien armés pour conjurer l'intrusion du peuple hellène dans leur huis clos avec les chefs d'Etat et de gouvernement. Reste qu'en tenant bon, Georges Papandréou ne tardera pas à révéler que la mise en œuvre de leurs menaces ne serait pas moins dangereuse pour les rentiers dont ils gèrent les intérêts que pour la population invitée à apprécier le bien-fondé de leurs exigences.

« Les “indignés” se plaignent d'être tenus à l'écart du face-à-face entre les pouvoirs publics et les brasseurs de capitaux »

Telle est bien la leçon que l'on peut tirer des référendums islandais de mars 2009 et d'avril 2010 : en ces deux occasions, le président de la République d'Islande a lui aussi exigé que son peuple se prononce sur les termes d'un accord relatif à l'apurement d'une dette. En l'occurrence, il s'agissait d'accepter ou de refuser les conditions de remboursement d'un emprunt souscrit à la suite de la faillite frauduleuse de la banque Icesave. Bravant les menaces de rétorsion proférées par les créanciers, le chef de l'Etat islandais a donc permis à ses concitoyens de dire non à deux reprises. Quant aux représailles promises, force est de constater que les prêteurs ont considéré qu'elles étaient plus risquées qu'une retraite en rase campagne. Bien plus, à la différence du Portugal, de l'Espagne et de la Grèce, l'Islande a conservé la même note depuis 2009, chez Moody's comme chez Standard & Poor's : preuve que les marchés vivent aux dépens de ceux qui les écoutent.

Pour saisir l'enjeu du pari de Georges Papandréou, il importe d'observer les réactions que suscite son initiative : d'un avis unanime des tenants du « bon sens », l'idée de soumettre à un peuple la ratification d'un accord dont il est partie prenante et qui entraînera une détérioration considérable de ses conditions d'existence est en effet rien moins que le comble de l'irresponsabilité. Prendre la mesure d'un tel jugement, c'est comprendre, comme les « indignés » y invitent, qu'à défaut de s'étendre aux questions financières, la démocratie ne sera bientôt plus qu'un lointain souvenir. ■

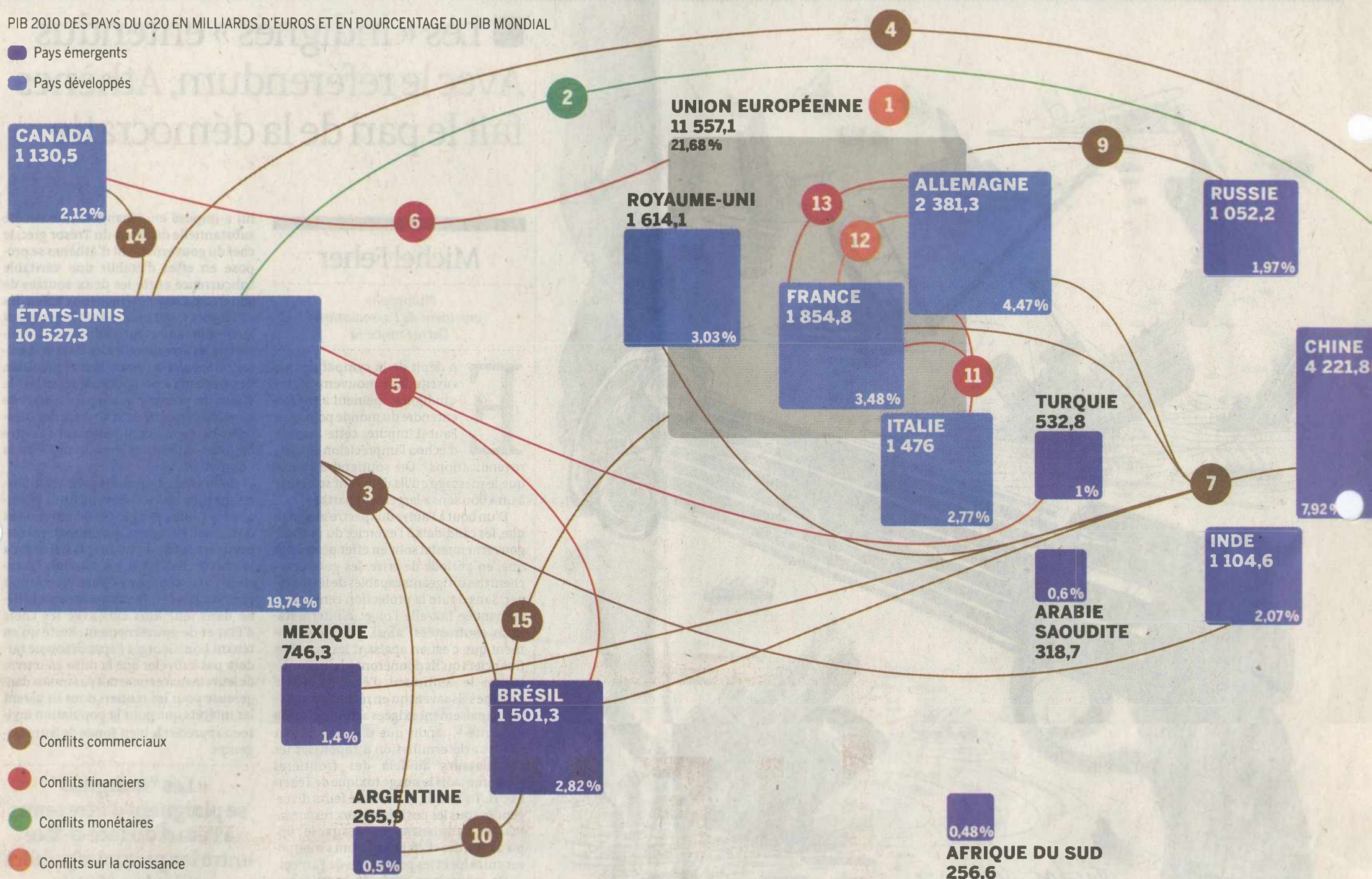
À LIRE SUR LEMONDE.FR

« Au lieu de rassurer les marchés, essayons la démocratie », par Gérard Filoche et Jean-Jacques Chavigné, auteurs de *Dette indigne* (éd. Jean-Claude Gawsewitch, 235 p., 14,90 €).

« Brisons le tabou de la souveraineté du peuple unique », par Florence Chaltiel, professeur de droit public à l'IEP de Grenoble, rédactrice en chef de la *Revue de l'Union européenne*, déléguée à l'Agence nationale de la recherche

PIB 2010 DES PAYS DU G20 EN MILLIARDS D'EUROS ET EN POURCENTAGE DU PIB MONDIAL

■ Pays émergents
■ Pays développés



Le G20, un monde de divisions

Lors du sommet du G20 de Cannes, les 3 et 4 novembre, les chefs d'Etat et de gouvernement vont tenter de coordonner leurs politiques pour réduire les tensions économiques, financières, monétaires, commerciales et sociales menaçant la croissance mondiale et l'emploi. Une gageure au vu de leurs divergences

1 L'ensemble du G20 contre l'Europe
Tous les membres du G20 font grief à la zone euro des risques qu'elle fait peser sur la croissance mondiale en réglant trop lentement et de façon peu crédible les problèmes soulevés par ses dettes publiques excessives, à commencer par celle de la Grèce. Ils craignent que ses tergiversations conduisent à un effondrement de la confiance, donc des marchés financiers mondiaux et que, par ricochet, une demande en berne précipite le retour d'une récession.

5 Brésil, Turquie contre Etats-Unis
Parmi les pays émergents, le Brésil et la Turquie sont ceux qui critiquent le plus la politique laxiste du Trésor américain, qui a suscité des flux financiers très importants vers ces pays à croissance forte. Ces flux ont perturbé leur économie en obligeant, par exemple, le Brésil à monter ses taux, alors que ses entreprises demandaient une baisse pour faciliter leurs investissements, et à créer des taxes spéciales en Bourse pour dissuader cette arrivée. Ces flux sont en train de se retirer de la Turquie qui pourrait s'en trouver fragilisée.

2 Etats-Unis contre Chine
Le Congrès américain fait une fixation à propos de la sous-évaluation de la devise chinoise, le yuan. Cette sous-évaluation par rapport au dollar expliquerait, selon les élus américains, les exportations excessives de la Chine, qui auraient détruit des dizaines de milliers d'emplois aux Etats-Unis. Des textes législatifs sont en préparation pour sanctionner les produits chinois, s'il était avéré que Pékin manipule sa monnaie de façon déloyale. L'administration Obama ne partage pas toutes ces préventions. Mais la Maison Blanche ne peut s'opposer frontalement aux congressistes dans une année préélectorale. Pour l'instant, elle se contente de remontrances rituelles.

6 Canada contre l'Europe
Très bon élève depuis la crise bancaire et budgétaire qui l'a fait tomber en récession en 1995 et qu'il a surmontée par des mesures draconiennes, le Canada fait la leçon à l'Union européenne. Il lui reproche d'avoir résisté à la nécessité de recapitaliser ses banques et d'avoir tardé dans le traitement de la crise financière grecque.

3 Etats-Unis contre Inde, Argentine, Brésil
Depuis trois ans, les Etats-Unis bloquent les négociations dites « de Doha », qui devaient aboutir à un nouvel abaissement des obstacles au libre-échange des marchandises, notamment au profit des pays en développement. Ils estiment que les pays émergents devenus hyper compétitifs n'abaissent pas assez leurs droits de douane sur les produits industriels et agricoles.

7 Royaume-Uni, France, Allemagne, Mexique, Brésil contre Chine
Plus subtils que les Etats-Unis, ces pays ne reprochent pas tant à la Chine le niveau de sa monnaie, mais son mode de développement exclusivement fondé sur l'exportation de produits à bas coût. Ils lui demandent de développer une protection sociale qui dissuadera les Chinois de continuer à épargner de façon outrancière et qui réorientera le pouvoir d'achat vers la consommation domestique et moins vers la spéculation immobilière. Pékin ne dit pas non, mais ne veut pas mettre en danger les entreprises exportatrices qui ont donné du travail à des dizaines de millions de travailleurs migrants.

4 Chine contre Etats-Unis
La Chine estime que la querelle que lui cherchent les Etats-Unis à propos de la sous-évaluation supposée de son yuan est une fausse excuse pour instaurer des mesures protectionnistes à l'encontre de ses produits. Elle en veut pour preuve la multiplication des taxes qui, à l'entrée des Etats-Unis, frappent ses poulets, ses pneus, ses boulons.

8 Corée du Sud contre Japon et vice versa
Corée du Sud et Japon s'accusent mutuellement d'empêcher leur monnaie de s'apprécier pour préserver la compétitivité de leurs exportations respectives.

9 Russie contre Europe
La Russie reproche à l'Europe de fermer ses portes à ses produits énergétiques et à ses champions dans ce domaine. Il est vrai que la Russie ne fait pas partie de l'Organisation mondiale du commerce. Sa demande d'adhésion semble ne plus buter sur le veto politique opposé par la Géorgie, à laquelle elle a soustrait plusieurs de ses territoires en août 2008.